



Culture

OBJET : Projet Culturel de territoire (PCT) : bilan du PCT 2 de l'ex-secteur de Derval et préfiguration d'un PCT Châteaubriant-Derval

EXPOSE

Le « Projet Culturel de Territoire » est une démarche partenariale mise en place par le Département de Loire-Atlantique à destination des territoires intercommunaux afin d'accompagner la mise en œuvre de projets culturels et de mieux articuler les politiques culturelles publiques avec les enjeux et les spécificités de chaque territoire. C'est une démarche basée sur la concertation avec les acteurs locaux qui permet de fixer des objectifs généraux partagés par les partenaires. Elle se concrétise par un conventionnement d'une durée de 4 ans afin de développer certains axes d'action et de mettre en œuvre des projets territoriaux tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'un financement.

Une démarche de « Projet Culturel de Territoire » avait été initiée sur le territoire de l'ex-secteur de Derval, cela avait abouti à la signature de deux « Projets Culturels de Territoire » (2012-2015 et 2016-2020) entre la Communauté de Communes, le Département et l'Etat-DRAC. Le deuxième Projet Culturel de Territoire de l'ex-secteur de Derval vient de faire l'objet d'un bilan partenarial, ci-annexé, montrant les dynamiques engendrées et les actions qui ont pu s'y développer.

Suite à ce bilan, il est proposé que cette démarche soit initiée à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunal et de solliciter auprès du Département de Loire-Atlantique et de l'Etat-DRAC l'inscription dans cette démarche. Celui-ci se traduira par la signature d'une convention de préfiguration soumise à un prochain conseil communautaire et par une année de diagnostic, de concertation avant un conventionnement pluriannuel.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Culture » réunie le 10 septembre dernier

DÉCISION

Compte-tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide d'autoriser M. le Président, Mme la Vice-Présidente déléguée ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant
Le 29

Le Pré

Alain I



Le Président,
Alain HUNAULT
Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-382-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020

Conseil Communautaire du 29



Evaluation
Projet Culturel de Territoire
Secteur de Derval



MISSION D'EVALUATION DU PCT 2



Données de cadrage sur le PCT du secteur

- **Le concept de *Projet Culturel de Territoire***
 - *Un dispositif initié par le Département de Loire-Atlantique depuis 2008: un soutien engagement culturel, sur la base d'une stratégie de développement voulue par le Département et le DRAC des Pays de la Loire*
 - *Un Comité de Pilotage, une année de préfiguration, un engagement sur trois ans annualisé.*
 - *Une douzaine de territoires couverts en Loire-Atlantique. Des dispositifs désormais*
- **Le territoire du secteur de Derval**
 - *La Communauté de Communes du secteur de Derval, créée en 1993, rassemblait une population de 11 000 habitants.*
 - *Un territoire à dominante rurale, avec un maillage de gros bourgs (entre 1 000 et 3 500 habitants). Territoire structuré par le passage de la N137 (Nantes-Remoulins)*
 - *En 2017, la communauté de communes du secteur de Derval est fusionnée avec celle de Châteaubriant pour créer la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (44 000 habitants 26 communes)*
- **Le PCT sur le secteur de Derval**
 - *Un premier PCT sur la période 2012-2015: une démarche centrée principalement sur les équipements culturels et l'investissement, ainsi que la lisibilité de l'offre culturelle existante;*
 - *Un second PCT (objet de la présente évaluation) sur la période 2016-2020, avec*
 - *les équipements (bibliothèque, pôle musical,...);*
 - *l'Education Artistique et Culturelle;*
 - *la politique du Livre et de la Lecture.*

Axe 1 - Achever une politique d'équipements de proximité

E1	Expérimenter des modalités d'accès aux équipements culturels du territoire	Echange au niveau des élus de l'ex- Communauté de Communes du secteur
E2	Réaliser un inventaire qualifié des lieux de diffusion potentiels	En cours de lancement - document de recueil réalisé - envoi prochain
E3	Clarifier, partager et mettre en œuvre les notions de Pôle culturel et de troisième lieu	Echanges, analyse comparatives, visites sur place
E4	Réaliser les équipements préconisés (médiathèque de Saint-Vincent-des-Landes, Pôle d'enseignement musical, espace Campagn'Art)	Construction du pôle musical intercommunal Construction en cours de la médiathèque intercommunale de Saint-Vincent

Axe 2 - Construire une dynamique partenariale autour de l'éducation artistique et culturelle et des enseignements artistiques et de la présence artistique sur le territoire

Sous Axe 2.a - Construire une dynamique partenariale autour de l'éducation artistique et culturelle et des enseignements artistiques

EAC-EA1	Déployer moyens et outils pour l'éducation artistique et culturelle - Le conservatoire - IMS (ex-secteur de Derval)	Les interventions musicales du conservatoire dans les écoles du territoire
	Déployer moyens et outils pour l'éducation artistique et culturelle - Parcours EAC Danse, théâtre et arts visuels	Parcours EAC en théâtre, danse, arts plastiques, vidéo, marionnette (en partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain et le théâtre de son œuvre, rencontre avec des professionnels de la culture, atelier de générale extraite du travail de l'artiste (9h-10h) et restitution inter-écoles)
EAC-EA2	Préciser la stratégie en termes d'enseignements artistiques (subvention Musique aux Champs)	Accompagnement des associations de pratique et d'enseignement artistiques à disposition d'un lieu et accompagnement du fonctionnement et du développement aux champs

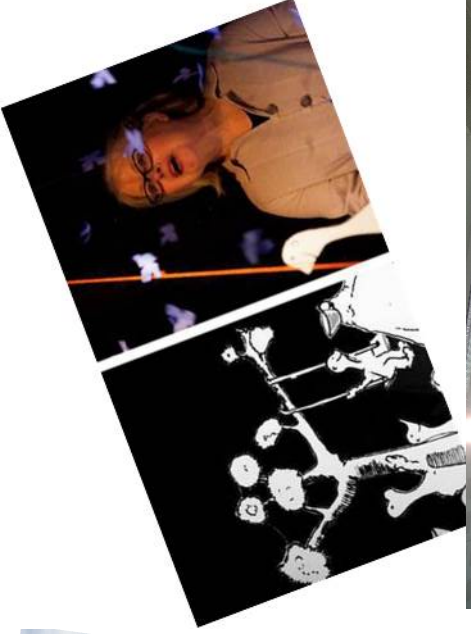
Sous Axe 2.b - Conforter la présence artistique sur le territoire

PA1	Programmer la venue de résidences longues d'artistes	Résidence d'arts de la rue avec la Paperie Centre National des Arts de la Rue Résidence de street art avec le collectif 100 Pression 2018-2019 Résidence de cinéma d'animation en partenariat avec la DRAC, le Département de la Mayenne, le collectif Kawa Topor de la Nef Animation de l'Abbaye de Fontevraud et Johan C...
PA2	Programmation tous publics valorisant les actions EAC et les résidences	Spectacles et expositions des artistes qui viennent dans les parcours culturels (théâtre, danse, arts plastiques, vidéo, marionnette... (Théâtre Pom, C... d'Ailleurs, la cie la Douched Léopard, artistes en partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain de la Mayenne, Hanounat, Nomorpa...) et des résidences - Venue du MuMo à Derval

Axe 3 - Faire des bibliothèques des lieux ambassadeurs de la culture de proximité

LP1	Refonte du service public de lecture publique	Un nouveau plan de lecture publique avec un développement des services d'ouverture, développement du numérique et des animations, refonte de l'offre, accrue de professionnels, recrutement de nouveaux professionnels, formation...
LP2	Redéfinir la politique d'animation	Une politique d'animation plus développée (augmentation des animations, développement de réseaux et des thématiques d'animation...)







La démarche d'évaluation

- **Une approche documentaire simple**

- *La prise en compte des bilans, rapports d'activités, fiches-actions du dispositif PCT*
- *Un travail en concertation étroite avec le Pôle Culture à la CCCD.*

- **La conduite de quatre réunions d'échange**

- *Réunion 1: les partenaires institutionnels du PCT.*
- *Réunion 2: les élus.*
- *Réunion 3: les acteurs culturels.*
- *Réunion 4: les enseignants.*

En dépit d'une participation réduite (5 à 10 personnes par réunion), une bonne représentation remontées significatives des réalités vécues sur le terrain

- **L'acquis des autres PCT de Loire-Atlantique et la dynamique**

- *La prise en compte des cheminements et trajectoires de PCT voisins. Sans pour autant une comparaison comparative, mise en exergue des traits marquants et originaux du PCT du secteur.*
- *Le souci de structurer l'évaluation dans la logique d'un élargissement de la dynamique à toute la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval (même si à ce jour ce sens n'a été acté).*

Le paysage associatif

Définition	- Le paysage associatif est constitué de l'ensemble collectives liées à la culture, portées par les habitants de natures très variées.				
APPROCHES QUANTITATIVES					
<p>Nombre d'association 2016</p> <p>Caractéristiques principales</p>	<p>24 associations</p> <table border="1" data-bbox="719 539 1596 887"> <tr> <td data-bbox="719 539 1596 618">Associations organisatrices d'évènements</td> </tr> <tr> <td data-bbox="719 618 1596 696">Associations dédiées au patrimoine matériel et immatériel</td> </tr> <tr> <td data-bbox="719 696 1596 786">Associations dédiées aux pratiques amateurs (danse, théâtre, chant, transmission des savoirs)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="719 786 1596 887">L'école de musique « Musique aux Champs », seule association professionnelle</td> </tr> </table> <p>A noter: aucune association en matière d'arts plastiques</p>	Associations organisatrices d'évènements	Associations dédiées au patrimoine matériel et immatériel	Associations dédiées aux pratiques amateurs (danse, théâtre, chant, transmission des savoirs)	L'école de musique « Musique aux Champs », seule association professionnelle
Associations organisatrices d'évènements					
Associations dédiées au patrimoine matériel et immatériel					
Associations dédiées aux pratiques amateurs (danse, théâtre, chant, transmission des savoirs)					
L'école de musique « Musique aux Champs », seule association professionnelle					
<p>Nombre d'association 2020</p> <p>Caractéristiques principales</p>	<p>Paysage à peu près similaire sur le plan quantitatif (24 associations) toutefois:</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux associations qui disparaissent, deux nouvelles associations (turn-over); - création d'une association dédiée aux arts plastiques; - une nouvelle association professionnalisée: la Douce compagnie professionnelle. 				

Le paysage associatif

APPROCHES QUALITATIVES

<p>Les actions conduites par le PCT dans ce registre</p>	<p>Une situation particulière liée au contexte de la fusion:</p> <ul style="list-style-type: none">- Avant 2016 (fusion), des actions de communication en diffusant les projets et événements associatifs (brochure en matière d'enseignement et de pratiques. Par ailleurs d'information pour les acteurs associatifs, avec intervention projet associatif par exemple). Enfin, valorisation des projets des Journées du Patrimoine.- Après la fusion certaines actions (ex, journée d'info associatifs, mise en valeur des acteurs culturels associatifs patrimoine) n'ont pas été poursuivies du fait d'une harmonisation des pratiques entre les deux territoires – la plaquette des enseignants artistiques a continué à être éditée.- Le tissu associatif présent lors de la rencontre de concert connaît des difficultés. Le PCT n'est pas identifié par un réseau de soutien à leur profit.- Seules les associations professionnalisées (école de musique à statut associatif) sont des partenaires des actions conduites.
<p>Particularité Evaluation par rapport à d'autres PCT</p>	<ul style="list-style-type: none">- Le fait que le PCT ne cible pas le monde associatif comme un levier de développement culturel semble une particularité du territoire dans le contexte de la fusion et à la priorisation temporelle des actions. Les besoins des associations sont les mêmes qu'ailleurs: manque de coordination, émiettement, difficultés de recrutement, etc.- Ailleurs en Loire-Atlantique, plusieurs démarches de PCT n'ont pas dans leur ambition d'aider et de valoriser le milieu associatif (création de sites ressources, des agendas partagés). Du coup, un PCT qui s'élabore en parallèle du tissu associatif, sans lien, peut avoir sa justification.

Le paysage associatif

LES ENJEUX DANS LE CADRE DE L'EVENTUEL ELARGISSEMENT

- Il semble néanmoins indispensable de prendre la mesure des enjeux et besoins tel qu'il se dessine au niveau Châteaubriant-Derval. Le caractère plus urbain du territoire peut laisser apparaître des réalités associatives qui seraient d'une autre nature et pourraient constituer un sujet crucial pour un PCT élargi.
- L'expérience du secteur de Derval montre une trajectoire particulière, avec un développement d'associations dans un premier temps, et des actions qui se réorientent autrement dans un second temps. Un PCT réussi peut de fait « éviter » d'embrasser tous les problèmes du monde associatif. A noter toutefois que le secteur associatif est sans doute fortement engagé.
- Les associations sont souvent associées à l'élaboration du PCT en phase de concertation. Il résulte souvent que le PCT engage des actions qui répondent à leur besoin. La question est-elle impérative? Dans certains PCT plus récents, la question du monde associatif est plus organisée à l'échelle communale, est laissée aux mains des communes et à la responsabilité des associations « micro-locale ». Des actions plus ciblées soutenues dans le cadre du PCT pourraient s'envisager en direction de projets de rayonnement supra-communal, ou sur une base d'inter-associations. Cette évolution récente traduit une meilleure articulation commune/intercommunalité dans l'engagement en faveur de la culture.

Le service public de la culture

Définition

- Le service public de la culture relève de l'ensemble de la politique culturelle, de la professionnalisation, et donc des financements le plus importants des collectivités locales.
- Les bibliothèques, les écoles de musique, les salles de concert, les théâtres professionnels relèvent du service public de la culture.
- Dans les territoires ruraux, la notion de service public de la culture est liée au concept de mobilité. Plus l'usage d'un équipement culturel doit se situer dans un environnement proche ou accessible.



APPROCHES QUANTITATIVES

<p>Les bibliothèques du territoire</p>	<p>Situation en 2016 3 bibliothécaires professionnels (3 ETP) avant la nouvelle organisation</p> <p>93 bibliothécaires volontaires (bénévoles) 41 heures d'ouverture au 01/07/2017 (changement des horaires le 04/07/2017)</p> <p>47 animations annuelles 32 206 prêts dont 27 515 prêts aux particuliers 1 213 documents acquis</p> <p>Nombre d'inscrits actifs 1 543 Dont nouveaux inscrits 372</p>	<p>Situation en 2017 5 bibliothécaires professionnels développement des réseaux et un a ETP)</p> <p>88 bibliothécaires volontaires 65 heures d'ouverture territoriale) une annuelle l'été (100 heures) équipements audiovisuels territoriale)</p> <p>1 service de navette desservant l'ensemble du territoire</p> <p>109 animations annuelles 48 227 prêts dont 42 500 prêts aux particuliers 2 133 documents acquis</p> <p>Nombre d'inscrits actifs 1 543 Dont nouveaux inscrits 372</p> <p>Le développement numérique ressources numériques tablettes numériques d'actions de sensibilisation utilisant le numérique</p>
--	--	--

APPROCHES QUANTITATIVES		
Salle d'exposition	<p>Situation en 2016 Pas de lieu dédié aux expositions en arts visuels</p>	<p>Situation en 2016 Salle d'exposition aux expositions et expositions en faisant également d'animation pour intercommun</p>
L'enseignement musical	<p>Situation en 2016 Problème de locaux, coordination pédagogique très faible</p>	<p>Situation en 2016 Ouverture du pôle musical, augmentation de coordination restructuration</p>

Le service public de la culture

APPROCHES QUALITATIVES

<p>Les actions conduites par le PCT dans ce registre</p>	<ul style="list-style-type: none">- Le PCT du secteur de Derval a conduit une action totale sur le fonctionnement du réseau des médiathèques du territoire, de manière spécifiquement fonctionnelle: amélioration de l'offre, de la politique d'animation.- De la même manière, l'école de musique a bénéficié d'un renouvellement avec une installation dans des locaux neufs et adaptés au fonctionnement par un soutien budgétaire.- Globalement donc, les deux services publics de proximité (bibliothèque/livre/lecture et l'enseignement musical) ont bénéficié du PCT, dans le sens de la structuration d'une offre adaptée à la proximité.- Concernant le cinéma et le spectacle vivant, sujets porteurs de développement d'équipement structurant sur le territoire, les échanges ont eu, mais n'avait pas d'enjeu crucial sur ces domaines. (à noter, cependant, l'impact sur le territoire pour le tout public à partir des actions de médiation (résidences).- Une offre en matière d'arts plastiques s'est progressivement développée (salle d'exposition à Derval, exposition des collections de la MuMo)
<p>Particularité Evaluation par rapport à d'autres PCT</p>	<p>Le sujet de la structuration de l'offre de service public de la culture est un thème récurrent des PCT de Loire-Atlantique. Souvent d'ailleurs, le PCT a précédé l'arrivée des PCT qui sont venus améliorer ou adapter une offre déjà structurée. C'est le cas ici et le PCT a permis progressivement l'émergence d'une direction de la culture, fédérant ces différents services et le développement de nouveaux axes (EAC, Résidences,,)</p>

Le service public de la culture

LES ENJEUX DANS LE CADRE DE L'EVENTUEL ELARGISSEMENT

- L'acquis du secteur de Derval dans le domaine du service public de la culture offre performante, accessible et à proximité s'explique avant tout par la petite possibilité d'agir sur un périmètre « raisonnable ». Il faut donc veiller à ce que territorial n'impacte pas l'existant.
- Cette évolution implique au moins deux questionnements opérationnels concernant le domaine du livre et de la lecture des efforts sont envisagés pour doter Châteaubriant d'une mise à niveau en moyens humains;
 - les équipements centraux situés à Châteaubriant pourraient-ils permettre différentes, en mettant l'accent sur les comportements des usagers qui centre? Comment inventer dans le cadre intercommunal et avec l'aide rayonnement des équipements centraux pour mutualiser les moyens?

Les actions en direction des p

Définition

- Ces actions relèvent d'une véritable politique de développement et d'un engagement fort des territoires, dans le but de concourir à l'épanouissement de tous les habitants.
- Ces actions sont en général conduites par des professionnels dans le cadre de structures relais ou intermédiaires (les centres sociaux, les EPHAD, ...). Les résidences d'animation sont une des formes de ces actions.
- Le champ classiquement concerné par ce domaine est celui de l'Animation Sociale et Culturelle, qui concerne les enfants, principalement en milieu scolaire, dans le cadre des dispositifs encouragés par la loi de 2005.
- S'y ajoutent aussi des actions variées favorisant l'accès à la culture, aux transports, ...



APPROCHES QUANTITATIVES

<p>Actions en matières d'Education Artistique et Culturelle</p>	<p>Situation en 2016 Interventions musicales du conservatoire couvrant la grande majorité des classes du territoire (1 200 élèves) Peu d'autres actions initiées par le territoire (une expérimentation avec un atelier théâtre dans le cadre du PCT1 soit 100 élèves de 4 classes)</p>	<p>Situation en 2020 Nombre de parcours 13 parcours plastiques, vidéo, cirque,,, annuellement Nombre de classes concernées classes (11 écoles sur 13)</p>
<p>Résidences d'artistes</p>	<p>Situation en 2016 Pas de résidence d'artistes</p>	<p>Situation en 2020 Trois résidences d'artistes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arts de la rue avec le centre rue la Paperie 2016/2017 (168 personnes concernés (168 personnes dans les écoles, lycées, collèges, périscolaire, associations) - Street art avec le collectif (projet sous vos murs) 708 (périscolaire, extrascolaire) départemental des solidarités pour les ateliers et tous les créations des fresques des jeunes sur la thématique de (patrimoine minier) - Cinéma d'animation (comité Département, Nef Animation 2019/2020 en cours 40h de public (résidence en cours

APPROCHES QUANTITATIVES

Expositions en arts visuels	Pas d'expositions en arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des exp avec le développement d'exposition à Derval (m annuelles), mise en plac construites avec le FRAC collection, venue du Mul FRAC, à Derval) en 201
Autres actions	<p>Développement de la semaine bleue en 2016 avec des actions culturelles</p> <p>Journées du patrimoine développement en 2016 avec la valorisation des acteurs culturels associatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuation semaine - Journée du patrimoine acteurs du patrimoine)

Les actions en direction des p

APPROCHES QUALITATIVES

Les actions conduites par le PCT dans ce registre

Le PCT du secteur de Derval a mené des actions en m particulièrement efficiente du fait des paramètres suiv

- des actions élaborées dans une démarche de co-enseignants du territoire (et pas d'une simple mise catalogue d'offre) pour les parcours EAC (rencontre de leur exposition ou de leur spectacle, atelier de p thématique générale extraite de l'univers de l'artiste interélèves);
- des actions « tricotées » finement à l'échelle local comprises de tous, avec un principe de « distribution classes parfaitement rôdé;
- des actions transversales qui ont su s'ouvrir à d'ar sur une démarche de résidence appropriée par la p également d'actions de diffusion; globalement l'EAC offre culturelle inédite sur le territoire et accessible expositions tout public des artistes dans le cadre de résidences : Ephad, structures sociales, établissem associations...); des actions pour les personnes âg pour les expositions, accueil de groupe dans le cad mise en place de la semaine bleue...)
- le choix pour des esthétiques et des champs artis le street-art, le film d'animation,...
- Le développement qualitatif des accueil de classes (propositions structurées, lien avec la programmation médiathèques) dans le domaine de la lecture public

Les actions en direction des p

APPROCHES QUALITATIVES

Particularité Evaluation par rapport à d'autres PCT

Cette politique au demeurant modeste en terme de budget (les parcours, 30 000 euros pour les résidences) est plus comprise, identifiée, ... L'une des difficultés en matière d'appréhender l'offre et son efficacité, tant le nombre de manière souvent confuse. La taille du territoire, le fait par l'intercommunalité ont permis de produire une politique identifiée et claire... ce qui n'est pas fréquemment le cas

Les actions en direction des p

LES ENJEUX DANS LE CADRE DE L'EVENTUEL ELARGISSEMENT

- Comme dans le registre des services publics de la culture, l'enjeu de l'élargissement est de garder la même lisibilité et cohérence de l'offre d'EAC dans un territoire plus vaste.
- En plus de la lisibilité, il conviendra de veiller à l'adaptation quantitative de l'offre. Cette manière aussi nourrie les classes d'un territoire plus grand. Bien entendu, ce point a déjà été passé au crible concernant le niveau budgétaire à engager dans la future programmation.
- Il sera important de prendre en compte l'intervention de plusieurs structures du registre de l'EAC: le Conservatoire de Châteaubriant qui agit d'ailleurs dans le territoire depuis de nombreuses années (Dumiste), le château de Châteaubriant (Département de l'Atlantique). Le Théâtre de Verre n'est pas aujourd'hui un opérateur d'EAC majeur. Autrement dit, l'intervention d'une diversité d'acteurs ne devra pas se faire au détriment de la cohérence et de la lisibilité de l'offre.
- La réflexion sur d'autres publics, en plus de celui de l'EAC (enfants dans le territoire principalement) devra permettre de renouveler les actions en direction des personnes âgées pourrait faire l'objet d'une réflexion (émergence avec la mise en place d'actions de résidence et d'exposition).

Le rayonnement culturel

Définition	<ul style="list-style-type: none">- Concerne des actions dont l'impact dépasse les limites donc en partie à une population extérieure au territoire.- L'enjeu est d'assurer une notoriété, une attractivité du territoire (économique) par la mise en exergue d'une excellence
------------	---

APPROCHES QUANTITATIVES

Interaction tourisme culture	Situation en 2016 Interaction via les journées du patrimoine avec la mise en avant des actions des associations locales et la venue d'artistes professionnelles (pas de chiffres quant aux touristes proprement dit)	Situation en 2016 Interaction via le... (mais pas d'enquête de presse)
Interaction tourisme entreprise	Situation en 2016 Sans objet	Situation en 2016 Sans objet

Le rayonnement culturel

APPROCHES QUALITATIVES

Les actions conduites par le PCT dans ce registre

Ce sujet n'a pas été abordé dans le cadre du Derval, tel qu'il se dessine dans la configuration. Cela a été évoqué avec la question de la rés de cinéma d'animation afin d'avoir des actions originales en milieu rural et qui se démarque

Particularité Evaluation par rapport à d'autres PCT

Beaucoup de PCT sont centrés sur l'organisation des ressources et de leurs services. L'absence de rayonnement est fréquente. Dans certains cas, tourisme/culture, en particulier pour des territoires patrimoine, avec une forte identité, ou proches néanmoins à ce genre de réflexion.

Le rayonnement culturel

LES ENJEUX DANS LE CADRE DE L'EVENTUEL ELARGISSEMENT

- Il est vraisemblable qu'à une dimension territoriale plus vaste, et avec une ville comme Châteaubriant, l'enjeu de rayonnement culturel pourrait émerger.
- Dans les deux registres évoqués ici (l'interaction avec le tourisme d'une part, le monde de l'entreprise d'autre part), il peut y avoir des actions à conduire qui dépassent une échelle territoriale plus étendue que le seul secteur de Derval.

Synthèse

Atouts-handicaps de l'acquis du PCT

Atouts

- un territoire à taille humaine en mesure de fédérer et mobiliser les acteurs locaux;
- un engagement structurant en matière de dotation de services publics de proximité, principalement autour des bibliothèques et de l'enseignement artistique. Une réelle mise à niveau de l'offre.
- une politique ciblée et maîtrisée en matière d'Education Artistique et Culturelle, initiée par le territoire dans le cadre du PCT.
- La porosité de cet engagement en direction de tous les publics, dans le cadre d'actions de diffusion ou de résidences. De fait, une forme de lisibilité d'une politique culturelle de diffusion et d'animation sur le territoire, pour toute les populations.
- des actions originales avec des esthétiques particulières qui pourraient contribuer à faire connaître le territoire.

Handicaps

- un PCT qui a délaissé au fur et à mesure de l'évolution la ressource associative.
- une ressource associative fragmentée et trop ponctuels avec le PCT.
- les autres équipements culturels sont en dehors du territoire. Ils ne sont pas accessibles et fréquentés.
- une cohérence à renforcer à l'égard des conduites par le Conservatoire.
- des publics autres que les scolaires ne sont pas concernés (en particulier les personnes âgées) dans les actions ciblées.
- un territoire trop petit (et trop peu d'équipements et en professionnalisation) pour envisager une politique de rayonnement.

Opportunités-menaces

Dans le cadre de l'élargissement du PCT à tout le territoire

Opportunités

- L'acquis du PCT en matière de fonctionnement en réseau d'équipements culturels (bibliothèques).
- les moyens et le rayonnement des équipements de la ville centre, dans le cadre de dispositifs soutenus par le PCT.
- l'acquis d'une politique d'EAC engagée sur le secteur de Derval;
- la possibilité de donner plus d'audience et de rayonnement à des actions originales (en particulier avec des esthétiques peu utilisées ailleurs);
- le soutien de gros équipements professionnalisés comme le Théâtre de Verre, pour compléter l'offre EAC
- l'opportunité de réfléchir à d'autres publics cibles, en particulier les personnes âgées.
- les équipements et le patrimoine de Châteaubriant, au service d'une ambition de rayonnement culturel.

Menaces

- un tissu associatif qui restera une politique culturelle et ne constitue pas un véritable d'appui, en particulier dans les zones rurales.
- un rééquilibrage des moyens sur un territoire plus vaste (moyens culturels pas assez adaptés à l'échelle de ce territoire)
- une politique qui se complexifie avec la dimension artisanale et familiale
- une politique dont les moyens sont limités à l'échelle plus vaste, au point de ne pas être suffisants
- un rayonnement culturel qui se dilue depuis la ville de Châteaubriant

Bilan financier

AXES	Coût	Part Communauté de Communes Châteaubriant-Derval	Part Département de Loire Atlantique
Suivi du PCT			
Année 1	1 400	1 400	
Année 2	0		
Année 3	0		
Année 4*	6 000	3 000	3
Total*	7 400	4 400	3
Axe 1 - Achever une politique d'équipements de proximité (fonctionnement)			
Année 1	0		
Année 2	0		
Année 3	0		
Année 4*	0		
Total *	0		
Axe 2 - Construire une dynamique partenariale autour de l'éducation artistique et culturelle et des enseignements développant la présence artistique sur le territoire			
Année 1	123 490	100 490	13
Année 2	139 921	118 874	11
Année 3	116 000	112 099	3
Année 4 *	146 200	122 600	8
Total *	525 611	454 064	36
Axe 3 - Faire des bibliothèques des lieux ambassadeurs de la culture de proximité			
Année 1	40 434	19 248	15
Année 2	42 287	22 015	14
Année 3	41 168	28 949	6
Année 4*	12 000	8 000	4
Total *	135 889	78 212	40
Total Année 1	163 924	119 738	28
Total Année 2	182 208	140 889	25
Total Année 3	157 168	141 048	10
Total Année 4	164 200	133 600	15
Total général*	668 900	536 676	80



Evaluation
Projet Culturel de Territoire
Secteur de Derval



MISSION D'EVALUATION DU PCT 2

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-382-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,


Alain HUNAU

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HECHO
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN			X		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X		
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	Mme Manolita BLAIN MAZE
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	P	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-382-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT